

COMPTE-RENDU DE LA VISITE DU CHSCT DU 2 JUILLET 2020 AU CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE LÉZIGNAN-CORBIÈRES : RÉOUVERTURE DE L'ACCUEIL PHYSIQUE

Membres du CHSCT présent(e)s : Stéphane Perrier (Solidaires Finances Publiques), Frédéric Faure (Solidaires Finances Publiques).

L'objet de cette visite du CHSCT était la présentation du dispositif de réouverture de l'accueil physique du Centre des Finances Publiques de Lézignan-Corbières.

Une sonnette a été installée à la porte d'entrée de la trésorerie : l'utilisateur doit l'actionner pour que l'agent de guichet ouvre la porte. Des affichettes sont présentes sur cette porte indiquant que le port du masque est recommandé, qu'il convient de respecter les mesures barrières et que le nombre maximum de personnes pouvant entrer est de 3.

Le guichet d'accueil est très bien sécurisé avec une vitre de protection, du gel hydroalcoolique et des lingettes désinfectantes à la disposition de l'agent d'accueil. Une trappe permettant de protéger l'agent a été également aménagée « artisanalement ».

Du spray désinfectant peut permettre à l'utilisateur de nettoyer le terminal de paiement par carte bancaire ; nous recommandons également la fourniture d'essuie-tout au guichet pour favoriser cette opération.

La visite continue par le box de réception permettant aux usagers et aux régisseurs d'être reçus. Celui-ci dispose d'une paroi en plexiglas mais la chaise visiteur est en revêtement tissu : nous préconisons son remplacement par une chaise en plastique ou en métal. Par ailleurs, il est impossible d'aérer ce box : il est indispensable de solutionner cette difficulté en permettant une aération convenable du lieu.

Il est également à signaler que les conditions de luminosité sont très peu satisfaisantes dans ce box, comme dans le reste de la trésorerie : en plein mois de juillet, il est ainsi nécessaire d'utiliser la lumière artificielle. Par ailleurs, la mauvaise qualité des luminaires utilisés (néons) rend la quasi-totalité des pièces sombres.

Nous avons également pu constater que les possibilités d'aération sur ce site étaient très limitées : il serait opportun de réfléchir à une solution pérenne ne reposant pas sur la seule VMC, par ailleurs très bruyante.

Enfin, il conviendrait de vérifier si la climatisation peut être utilisée et en particulier, de savoir si le système utilise de l'air recyclé ou non.